



# PRIX DU CLUB 2017/2018

Version 5 du 15/09/2017

[Taijitsuclubbelleu@gmail.com](mailto:Taijitsuclubbelleu@gmail.com)

[www.taijitsuclubbelleu.com](http://www.taijitsuclubbelleu.com)



Les prix incluent la licence, l'abonnement au club ainsi que l'assurance adhérent. Un équipement et une tenue correcte est exigé en conformité avec les règles du club. L'adhérent doit aussi s'acquitter du paiement de sa licence au maximum 1 mois après son inscription, même si cela est un paiement en plusieurs fois sous réserve de se voir refuser l'entrée sur le tatami.

## **Nouvel(s) adhérent(s) :**

- Abonnement annuel adulte : 170€
- Abonnement annuel ado (12 et plus) : 150€
- Abonnement annuel enfant (moins de 12 ans) : 130€

## **\* Ancien(s) adhérent(s) :**

- Abonnement annuel adulte : 150€
- Abonnement annuel ado (12 et plus) : 140€
- Abonnement annuel enfant (moins de 12 ans) : 120€

## **\* Pack Famille :**

- Prix dégressif sur une famille 2 personnes : Remise de 20€ sur le total
- Prix dégressif sur une famille de plus de 2 personnes : Remise de 40€ sur le total

## **\* Parrainage :**

- Remise de 20€ par parrainage l'année suivante sur le prix de l'abonnement du parrain uniquement.

## **TARIFS SPECIAUX**

### **Famille à charge, veuf(ve), etc... (Sur pièces justificatives):**

- Abonnement annuel adulte : 130€
- Abonnement annuel ado (12 et plus) : 120€
- Abonnement annuel enfant (moins de 12 ans) : 100€

**Par respect pour les autres adhérents, aucune autre remise ne sera effectuée sans pièces justificatives**

### **Prix mensuel (en cas d'adhérents en cour d'année)**

Abonnement à partir du mois de janvier de l'année en cour adultes : 20€ par mois de Janvier à Juin

Abonnement à partir du mois de janvier de l'année en cour enfants : 10€ par mois de Janvier à Juin

**ATTENTION : les tarifs spéciaux ne permettent pas de bénéficier des tarifs signalés par une étoile (\*)**

**Le prix de l'abonnement ne peut aller en dessous le prix de la licence**

Possibilité de paiement en plusieurs fois. Possibilité de paiement avec des bon/chèques CAF, CNAS, etc... Un prêt d'équipement peut-être envisagé temporairement sur demande. Se renseigner auprès des membres du bureau